

Arrêté du 9 mai 2012 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1222996A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 et R. 822-8 du code de commerce ;
Vu l'arrêté du 22 novembre 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Basse-Terre ;
Vu la proposition du Premier président de la cour d'appel de Basse-Terre, en date du 9 février 2012 ;
Vu les propositions de la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, en date du 25 avril 2012 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Basse-Terre :

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

Mme Caroline GONTRAN, première vice-présidente du tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre, suppléante, en remplacement de Mme Sylvie KOENIG.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Claude VAUCHOT, directeur régional des finances publiques de la Martinique, titulaire, en remplacement de M. Gérard HILAIRE.

Mme Sonia SAVON, responsable du pôle « gestion fiscale » à la direction régionale des finances publiques de la Martinique, suppléante, en remplacement de M. Jean-François HUMEZ.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 9 mai 2012.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés et par délégation,
Le chef du bureau du droit commercial,

Ronan GUERLOT